



## MAIRIE D'ÉCOLE-VALENTIN Procès-verbal du conseil municipal du mardi 6 mai 2025 à 19h00

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 6 mai 2025 à 19h00 à la mairie d'École-Valentin sous la présidence de Monsieur Yves GUYEN, le Maire.

**Secrétaire de séance :** GRUNENWALD Chrystelle

**Etaient présents :** BARBEROT Julien, DECHOZ Jean-Michel, GUYEN Yves, GRUNENWALD Chrystelle, HERTGEN Patrice, LABAUNE Benoit, LOYER Mélanie, MARCOUX Philippe, MALETTE Esther, MELIERES Nathalie, MELIERES Serge, MURON Nathalie, NIVON Virginie, RIEZZO Isabelle, ROY Pascale, SCHMITT Laurent, TODESCHINI-GARDOT Isabelle, YILDIRIM Kadir

**Excusés :** BOUVIER Céline ayant donné pouvoir à MELIERES Serge, CANAUX Régis n'ayant pas donné pouvoir

**Absent :** TODESCHINI-GARDOT Isabelle jusqu'à 19H11 (sans effet sur les votes), Nathalie MURON n'ayant pas donné pouvoir

Présence de : Delphine Duchêne agent de la commune en charge de la comptabilité et du budget

### Ordre du jour :

- I. Désignation d'un secrétaire de séance**
- II. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 11 avril 2025**
- III. Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations du conseil municipal**
  
- IV. Délibérations budgétaires**
  1. Affectation modificative du résultat 2024
  2. Décision Budgétaire modificative n° 1.
  
- V. Affaires courantes**

Ouverture de séance : 19h03

  - I. Désignation d'un secrétaire de séance**  
GRUNENWALD Chrystelle est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
  - II. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 11 avril 2025**  
Pas de remarque – le compte-rendu est approuvé
  - III. Décisions de M. le Maire dans le cadre de ses délégations du conseil municipal**
    - M. le Maire fait état des engagements pris en comptabilité depuis la dernière séance du conseil municipal.
    - Les membres du conseil municipal n'ont pas de question sur ces dépenses communales.

#### IV. Délibérations

En introduction, M. l'Adjoint aux Finances et M. le rapporteur de la commission finances expliquent que la préfecture a relevé une erreur de codification comptable dans le budget 2025 après son approbation initiale. Cette erreur d'écriture liée à l'utilisation d'un code comptable concerne notamment l'affectation des résultats de l'exercice 2024. Bien que le montant global du budget soit correct, la codification utilisée ne respecte pas les nouvelles normes de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Il est rappelé qu'il n'y a pas de problème de trésorerie que les comptes ont bien été présentés en amont lors de la commission finances en présence de la CDL de la DGFIP et qu'au moment du vote du budget en mars nous n'avions pas encore la nouvelle matrice de la DGFIP. La décision budgétaire modificative doit être codifier différemment dans la maquette, cette situation nécessite deux délibérations correctives : une pour modifier l'affectation du résultat 2024 et une autre pour une décision budgétaire modificative (DM n°1) afin de rectifier les codes comptables utilisés.

Monsieur l'adjoint aux finances et M. le rapporteur de la commission finances présentent un PowerPoint afin d'expliquer la démarche modificative. La nouvelle matrice et les managements comptables sont explicités aux membres du conseil municipal.

##### 1. Affectation modificative du résultat 2024

Rapporteur : M. l'Adjoint aux Finances/ M. le rapporteur de la commission finances

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024  
Constatant que le CFU présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	309 063,29 €		-355 962,33 €	652 071,83 €	D	-652 071,83 €	698 970,87 €
				- €	R		
FONCT	1306 762,38 €	806 762,38 €	659 063,70 €				1159 063,70 €

Le résultat d'investissement cumulé est de -46 899,04 € 001 DI

Le résultat de fonctionnement cumulé est de 1 159 063,70

Considérant que **seul** le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024</b>	<b>1 158 063,70 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	838 970,87 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	140 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	320 092,83 €
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>	<b>838 970,87 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Pas de question de la part des membres du conseil municipal.

**Délibération :**

**Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident et approuvent la délibération d'Affectation Modificative du résultat 2024.**

**2. Décision Budgétaire modificative n° 1.**

Rapporteur : M. l'Adjoint aux Finances/ M. le rapporteur de la commission finances

Afin d'ajuster le budget communal, il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications budgétaires suivantes

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra <sup>o</sup>	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
002/002	Résultat de fonctionnement report	Fonc.	R				0.00 €	-179 907.17 €	-179 907.17 €
024/024	Produits des cessions d'immobilis	Invest.	R				0.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
1068/10	Excédents de fonctionnement cap	Invest.	R				806 762.38 €	838 970.87 €	838 970.87 €
1068/040	Excédents de fonctionnement cap	Invest.	R				0.00 €	-859 063.70 €	-859 063.70 €
775/77	Produits des cessions d'immobilis	Fonc.	R				0.00 €	-4 200.00 €	-4 200.00 €
7761/042	Différences sur réalisations (négat	Fonc.	R				0.00 €	-20 000.00 €	-20 000.00 €

**Délibération :**

**Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident et approuvent la délibération budgétaire Modificative N°1**

**V. Affaires courantes**

- Formation déontologie en webinaire est proposé par l'association des Maires du Doubs et le Centre de Gestion (CDG25). Un référent déontologue de l' élu devrait être identifié sur la commune. Le maire propose aux élus d'être présents le mercredi 11 juin 17h30 pour un webinaire qui sera projeté en salle du conseil. Il y aura par la suite un atelier en présentiel à l'automne pour les élus intéressés à devenir référents déontologues.

Une question a été soulevée concernant la pertinence de la date de la formation, jugée tardive par rapport au mandat.

- Référent laïcité à nommer (un élu dit être intéressé) – une délibération à ce sujet sera à prendre en conseil municipal.
- Demande de la gendarmerie pour visiter le centre opérationnel vendredi 20 juin (visite à 11h) → inscription auprès de la secrétaire générale
- Réunion à la Vèze, organisé par le service d'Aide aux communes de GBM, 17 juin à 13h30 pour les secrétaires généraux de mairie et les élus. Ordre du jour à venir.
- Congrès des maires 2025 (18, 19 et 20 novembre) donner réponse rapidement pour ceux qui veulent participer → inscription auprès de la secrétaire générale
- Cérémonie du 8 mai 18h monument aux morts
- Opération Village Propre le 17 mai 14h-17h – Inscription sur site web, rendez-vous aux ateliers municipaux – présence du Sybert
- Une personne a dû être hospitalisée d'office dans la nuit du 5 mai 2025.

## 1. Finances – Trésorerie

- **Trésorerie courante 1<sup>er</sup> avril 2025.**

Un état de la trésorerie de la commune et du CCAS est présenté aux membres du conseil municipal.

Au 1<sup>er</sup> mai nous avons sur les comptes de la commune :

- CCAS : 13 929.38 €
- Budget communal : 993 970.31 €

M. le rapporteur de la commission finances présente aux membres du conseil municipal un tableau récapitulatif des Investissements depuis le début du mandat.

## 2. Animations

Kermesse – suite à la réunion du 5 mai pour la kermesse 2025, il est spécifié que l'association est en recherche de bénévoles pour l'ouverture des stands (l'information sera mise sur intramuros)

## 3. Urbanisme

- Travaux au cimetière à partir de mercredi 7 mai
- MCV travaux non terminé, en attente du mobilier urbain, devrait être terminé le 15 juin
- Echange sur PLU avec GBM en cours, en vue du PLUi

## 4. Animation séniors

- Vendredi 16 mai sortie au jardin botanique
- 23 juin repas partagé à la MCV avec jeux

**ETAT DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE :**

**Délibération 2025-36** : Affectation modificative du résultat 2024 ;

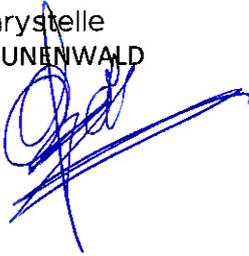
**Délibération 2025-37** : Décision Budgétaire modificative n° 1

La prochaine séance publique du conseil municipal fixée au **vendredi 13 juin 2025 à 19h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h52

Le secrétaire de  
séance

Chrystelle  
GRUNENWALD



Le Maire

Yves GRIVEN



